



Le soussigné s'engage, sous réserve d'admission par l'organisateur, à occuper le stand défini aux conditions ci-dessous :

MODALITÉS GÉNÉRALES

Prestations	Prix € HT	Quantité	Montant € HT
STAND ÉQUIPÉ Emplacement de 6m² (aucune modification possible) Comprenant : - Cloisons de fond, 1/2 cloison de séparation, poteaux, raidisseur, 1 rampe éclairage, 1 coffret électrique mitoyen 500w, 1 table, 2 chaises	1 jour : 400 €	1	400 €
Droits d'inscription : frais de dossiers, assurance RC, 2 badges exposants par stand + 6 invitations gratuites	Inclus	1	
Prestations complémentaires : Puissance électrique supérieure, connexion internet... Etc Sur demande avant le 26/02/2025 Pour internet par ligne filaire, contacter JULIANA FENELON : juliana.fenelon@rouen-expo.com			

TOTAL € HT	
TVA 20 %*	
TOTAL € TTC	

(*Ou tout autre taux découlant d'une nouvelle législation)

À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE D'ADMISSION

Les revêtements utilisés sur votre stand doivent être conformes aux normes en vigueur : **Certifiés M1 pour les Velums (toits de stands) - Certifiés M2 pour les revêtements de murs & de cloisons - Certifiés M3 pour les revêtements de sols**

PIÈCES

(L'omission de l'une des pièces demandées entraîne obligatoirement le rejet de votre demande)

- Un **extrait de registre de commerce ou des métiers** de moins de 3 mois
- Pour les restaurants et ventes à emporter de produits alimentaires : **attestation d'assurance contre les risques d'intoxication alimentaire**

SOLDE

(Conformément aux art. 2 et 5 des Conditions Générales de Souscription)

Ci-joint la somme de : € par :

- Chèque bancaire à l'ordre de **Rouen Normandie Événements**
- Virement bancaire à la **CAISSE D'ÉPARGNE - NORMANDIE**
Compte N° : 08004967436
IBAN : FR76/1142/5009/0008/0049/6743/662
CODE BIC : CEPARPP142

ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve et dans toutes leurs dispositions : les conditions générales de souscription, le règlement particulier de la Foire Internationale de Rouen, le règlement général de l'Union Française des Métiers de l'Événementiel, la charte « Qualité de l'accueil », le contrat d'assurance proposée par Rouen Normandie Événements, ainsi que toutes autres dispositions annexes auxquelles l'organisateur entendrait se référer dans l'intérêt de la manifestation et notamment toutes règles internes ou externes en matière de réglementation économique, de sécurité, d'assurance et de sécurité sanitaire des aliments ainsi que toute prescription émanant des services de police ou de la commission départementale de sécurité.

Nom :

Fonction :

Fait à :

Le :

Cachet et signature précédés de la mention « Lu et approuvé » :

